

LE MÉRITE, L'ENGAGEMENT, LA MÉMOIRE ET LA TRANSMISSION :

Les valeurs mises à l'honneur de la 47^{ème} assemblée générale de l'ANMONM Vendée, le 13 avril 2024 à Chantonnay



C'est dans le cadre lumineux et spacieux de la salle Antonia, que **Mme Isabelle Moinet**, maire et présidente de la communauté de communes du Pays de Chantonnay, recevait la 47^{ème} Assemblée Générale de notre section.

Ouvrant la séance, Mme Michèle Peltan, Présidente et Secrétaire Générale Nationale, après avoir chaleureusement remercié **Mme Isabelle Moinet** de son accueil, rappelait qu'après Moutiers-les-Mauxfaits en 2022 et Luçon en 2023 – dont les maires et compagnons **MM. Christian Aimé** et **Dominique Bonnin** étaient présents – notre section venait 31 ans après le 15 mai 1993 tenir à nouveau son AG dans cette commune dont notre compagnon et président honoraire, **Robert Bécaud** occupait à l'époque le poste d'adjoint de **M. Michel Crucis**, maire de Chantonnay et Sénateur: « *Cela nous incite à beaucoup d'humilité et nous rappelle que nous ne sommes que les maillons d'une même chaîne, celle de valeurs éternelles qui nous transcendent et que notre action individuelle n'existe que par le temps long dans lequel elle s'inscrit* » soulignait alors notre Présidente. Cette dernière tenait également à saluer notre compagnon le Général **Georges Souchet**, présent dans la salle et lui-même Chantonnaisien et transmettait à toutes et tous le meilleur souvenir de notre Président national, **Patrick Sandevor**.



Mme Isabelle MOINET, Maire, Présidente de la communauté de communes du Pays de Chantonnay, présentait la ville de Chantonnay.



Idéalement située aux portes du bocage, entourée de 3 lacs, Chantonnay qui s'affiche comme une ville verte, fleurie, sportive est une ville dynamique qui compte d'importants atouts : ville-centre de la communauté de 10 communes qui totalise 23 000 habitants, avec 300 entreprises employant 6 264 salariés dont 50 % à Chantonnay-même - ce qui assure le plein emploi - la commune est forte de 8 939 habitants et porte de nombreux projets. Comme l'ont montré la vidéo et les diapositives projetées, l'équipe municipale travaille au quotidien à améliorer la qualité de vie des habitants en s'efforçant de proposer à chacun d'entre eux l'offre de services répondant à ses besoins, de la petite enfance au 4^{ème} âge.

Le projet du « cœur de ville » est la priorité du moment en vue d'y développer l'habitat multigénérationnel, le commerce de proximité et les liaisons douces.

Permettre l'accès au sport – la réhabilitation du gymnase Clémenceau et la réalisation du terrain de foot synthétique en sont la plus récente illustration – soutenir l'action de l'école de musique et de la bibliothèque – en ciblant tout particulièrement les 3 501 élèves scolarisés à Chantonnay dans les 7 écoles, 2 collèges, 2 lycées et la Maison Familiale Rurale est un axe important de l'action municipale qui, en outre, veille à soutenir l'action des 130 associations locales.

La commune est dotée d'un centre médical, d'un village-vacances, de la base de loisirs de Touchegray ouverte l'été et ambitionne de développer des parcours sportifs, de préserver son patrimoine et son environnement en s'inscrivant dans la transition énergétique et en mettant en œuvre son plan « ville verte 2024-2026 » qui prévoit la création de jardins collectifs, le développement de liaisons douces et la renaturation avec le projet de 9 000 plantations.

Tous les projets de « *Chantonnay, l'élan naturel* », inscrite dans le dispositif « petites villes de demain », visent à faire de la commune une ville attrayante, sûre et verte.

Le rapport d'activité de l'année 2023 présenté par Mme Thérèse Charrieau,



secrétaire, illustre l'intense travail de la section en cette année durant laquelle l'Ordre National du Mérite a fêté ses 60 ans : 4 réunions de bureau, 4 réunions du comité de section, l'organisation de l'assemblée générale le 1^{er} avril, notre présence à 4 remises d'insigne, la remise des prix de l'éducation à la citoyenneté et de la mémoire à 7 établissements scolaires, la remise du prix de l'engagement citoyen aux 35 jeunes sapeurs-pompiers de Luçon, l'accompagnement à Paris de notre jeune lauréate du prix national du civisme individuel 2022, notre don à la fondation « Les Oursins-Enfants des Trottoirs » à Manille, l'envoi de cartes d'anniversaire à 63 de nos compagnons, les 100 ans de notre compagnon Pierre Mauger Grand Officier de l'ONM et la remise de chocolats de fin d'année à nos grands anciens, notre traditionnelle sortie de début d'année à Saint-Jean-de-Monts avec 48 compagnons, la conférence d'Yves Viollier pour la présentation de son ouvrage « Un jeune homme si tranquille », la manifestation du 60^{ème} anniversaire de l'ONM le 9 novembre à La Roche-sur-Yon, notre présence à toutes les commémorations officielles vendéennes et aux sépultures de nos compagnons, l'édition de 4 newsletters « Le ruban bleu » à destination de nos adhérents, l'administration de notre site internet, l'édition de notre bulletin annuel rétrospective de l'année écoulée avec mise à jour de notre annuaire, auxquels s'ajoute une longue liste de réunions et manifestations diverses organisées par différentes autorités et associations partenaires auxquelles nous assurons une représentation de la section.

Le rapport financier présenté par M. Jean-Pierre Laczny, trésorier, présentait les éléments relatifs au recouvrement des cotisations ainsi que les comptes de la section :



En 2023, sur un total de 265 adhérents 262 cotisations ont été encaissées pour un montant de 9042,50 € dont 5170 € ont été reversés au siège. 118 abonnements à la revue « Le Mérite » ont été souscrits pour un montant de 1 888 € reversés en totalité au siège.

Les comptes 2023 de la section font apparaître un montant de dépenses de 21 453,23 € dont 8 019,19 € consacrés aux manifestations et 2 948,80 € à la solidarité.

Les recettes se sont élevées à 21 450,40 € dont 9 042,50 € de cotisations, 6 574 € au titre des manifestations-conférences, 2 336,50 € de dons et sponsoring, ainsi qu'une subvention de 1 000 €.

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un solde négatif de 2,83 €.

A la date du 31 décembre 2023, la section dispose d'un solde de finances disponibles de 14 836,83 €.

Après l'approbation par l'assemblée, à l'unanimité, du rapport d'activité et du rapport financier, Mme Michèle Peltan appelait à la tribune, afin qu'ils se présentent, les candidats à l'élection au comité de section – dont les noms figuraient sur les bulletins de vote distribués aux participants dès leur arrivée à l'AG.

Tous les compagnons présents à l'assemblée ayant donné leur accord pour que l'élection se déroule à main levée, comme le permet l'article R19-1 du règlement intérieur, les candidats suivants furent élus à l'unanimité : **M. Bernard Blot**, **Mme Thérèse Charrieau**, **M. Jacques Guibot** et **Mme Michèle Peltan** qui étaient renouvelables. **M. Alain Bergeau**, candidat nouveau, fut élu sur le poste de **M. Claude Monory**, candidat renouvelable ne souhaitant pas se représenter ; **Mme Claude Balvay**, candidate nouvelle, fut élue pour une durée de 2 années, sur le poste de **M. Guy Rabeau**, démissionnaire et **M. Jean-François Bourasseau**, candidat nouveau, fut élu pour 1 an sur le poste de **M. Michel Botella**, démissionnaire.

Après l'accueil des personnalités :



M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, **M. Maxence de Ruyg**, Conseiller départemental, Président de la communautés de communes Vendée Grand Littoral, représentant M. le Président du Conseil Départemental **Alain Leboeuf**, **Mme Bérangère Soulard**, vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la communauté de communes du Pays de Pouzauges, Présidente du CA du SDIS, **Mme Brigitte Hybert**, vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la communauté de communes Sud Vendée Littoral représentant **Anne-Marie Coulon**, Présidente de l'association des Maires et Présidents de communautés de communes de Vendée, **Mme Isabelle Moinet**, Maire de Chantonnay, Présidente de la communauté de communes du Pays de Chantonnay, **M. le Colonel Arnaud Pellabeuf**, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Vendée, M. le lieutenant-colonel **Julien Hanotaux**, Délégué Militaire Départemental, M. le colonel **Philippe Raison**, directeur-adjoint du SDIS représentant le Contrôleur Général **Matthieu Mairesse**, M. le lieutenant **Loïc Percheron**, Président de l'ADJSP 85, M. le lieutenant **Cyril Robin**, chef de Centre Intervention et Secours de Chantonnay, Mmes et MM. les Présidents d'Associations patriotiques : **Mme Madeleine Brigault** présidente de la SMLH, **M. Denis Giacomazzi** président de la section des Médaillés Militaires de Chantonnay représentant le Président **Christian Grimaud** excusé, **Mme Françoise Gourdon** représentant **Mme Marie-Paule Neau** présidente de l'AMOPA excusée, **M. Alain Augereau**, représentant **Michel Leboeuf** président du Comité d'Entente, excusé,

Après avoir remercié de leur présence les porte-drapeaux, le groupe des JSP de Chantonnay et leurs encadrants,

Après avoir excusé **Mme Annick Billon**, **M. Didier Mandelli**, **M. Bruno Retailleau**, sénateurs de la Vendée, **Mme Béatrice Bellamy**, députée de la 2^{ème} circonscription, en mission à l'étranger, **Mme Elisabeth Farina-Berlioz** directrice académique, **M. Stéphane Nouvel**, directeur diocésain,

Mme Michèle Peltan présentait le rapport moral de l'association placé sous le signe de quatre valeurs fondamentales de notre Ordre et de notre Association : le Mérite, l'Engagement, la Mémoire et la Transmission.

Evoquant les 10 décès en 2023 parmi nos adhérents, elle tint à rappeler à notre mémoire le souvenir particulier de 3 d'entre eux ayant marqué l'histoire de notre département : **Armand Fort**, maire de Sigournais pendant 20 ans et président départemental de l'UDAC pendant 28 ans, Officier de l'ONM, Officier du Mérite Agricole et titulaire de nombreuses autres décorations ; **Jean de La Rochethulon**, maire de Talmont Saint-Hilaire pendant 6 mandats jusqu'à 2001, conseiller général pendant 25 ans, 1^{er} vice-président ayant présidé l'office HLM, Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'ONM ; **Henri Morisseau**, élu à l'âge de 29 ans maire de Saint-Maixent-sur-Vie, demeuré maire pendant 42 ans et détenant à ce titre le record de longévité en tant que maire, chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'ONM.

Elle appelait l'assemblée à se recueillir quelques instants et à observer une minute de silence, tout en associant à nos pensées le Général d'armée **Jean-Louis Georgelin**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite de 2010 à 2016, ainsi que l'Amiral **Philippe de Gaulle** décédé en mars 2024.

Elle souhaita ensuite la bienvenue aux 12 nouveaux compagnons de 2023 et aux 4 ayant adhéré depuis le début 2024.

Présentant les chiffres d'évolution des effectifs de la section, elle fit remarquer qu'après une baisse sensible en 2020 et 2021, les effectifs se stabilisaient sur les deux dernières années. Après deux années de quasi absence de nominations, la Vendée a vu en novembre 2023 une promotion de 5 personnes et en Vendée, notre association travaille avec le service des décorations de la Préfecture afin de proposer des candidatures qui soient le reflet de la société d'aujourd'hui, aux profils plus jeunes et diversifiés, en particulier féminins.

Mme Michèle Peltan rappelait ensuite les grands axes du projet de la section : inscrire l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui et conforter nos effectifs, avec pour grands objectifs : - développer et faire rayonner l'ANMONM en Vendée, promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République, conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire.

Elle revint alors sur ce grand moment que fut la manifestation du 60^{ème} anniversaire de l'Ordre National du Mérite, organisée le 9 novembre 2023 au Cyel en partenariat avec la ville de La Roche-sur-Yon, avec la cérémonie officielle devant la stèle de l'ONM au square Simone Veil, la conférence de **Me Michel Poignard**, avocat, maître de conférences à Sciences-Po Paris, les témoignages de 5 de nos adhérents et la mise à l'honneur de la jeunesse avec la superbe prestation de l'orchestre des élèves du conservatoire.

Puis, évoquant le 60^{ème} anniversaire de l'ONM au plan national, le 1^{er} décembre 2023, elle rappelait la tenue du colloque au Palais du Luxembourg à Paris, - à la préparation et au déroulement duquel elle avait participé à titre de secrétaire générale nationale – avec les interventions du Général d'Armée **François Lecointre**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et de l'ONM sur le thème « un ordre ancré dans la République : l'esprit de la réforme de 1963 », celle de **M. Hervé Gaymard**, ancien ministre, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques sur « la prescience gaullienne : un nouvel ordre républicain comme nouveau ciment de la Nation » et celle de **M. Xavier Darcos**, ancien ministre, chancelier de l'Institut de France sur « Ecole et Nation, creuset de la République ».

Un grand moment pour les participants à notre AG fut alors la diffusion de la vidéo enregistrée tout spécialement pour le 1^{er} décembre par **William Christie**, Grand' Croix de l'ONM, claveciniste et chef d'orchestre installé à Thiré, membre de l'académie des Beaux-Arts, fondateur de l'ensemble de musique baroque « Les Arts Florissants » et du concours « Le jardin des voix », interviewé par l'une de ses anciennes élèves, **Mme Emmanuelle de Negri**, soprano, afin de témoigner de ce que cette décoration de l'Ordre National du Mérite représentait pour lui et de l'exigence de transmission vers la jeunesse.

Cette manifestation du 60^{ème} anniversaire de l'ONM à Paris fut aussi l'occasion de distinguer notre section de Vendée pour l'organisation de sa soirée de solidarité en direction du SDIS, en octobre 2022 à La Roche-sur-Yon, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de l'ANMONM en lui décernant – ainsi qu'aux sections du Tarn et de la Martinique - un trophée conçu et réalisé par les élèves d'un lycée professionnel du Rhône.

Enfin, ce même jour, la jeune **Jessica Clément**, originaire de Montaigu-Vendée, récompensée au plan départemental par notre section en 2022 lors de notre AG de Moutiers-les-Mauxfaits, recevait son prix national du civisme décerné à titre individuel pour avoir sauvé de la noyade **Mme Lucette Chauveau**, nonagénaire, tombée accidentellement dans un plan d'eau. **Jessica** eut l'honneur, le soir du 1^{er} décembre 2023, de raviver la flamme du tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe aux côtés du **Général Lecointre**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite et de notre Président National, **Patrick Sandevor**.

En conclusion de son rapport moral, **Michèle Peltan** évoquait la décision du CA national de l'ANMONM d'inscrire son action en 2024 dans le thème « Sport, Jeunesse, Handicap », à décliner au plan national et dans les départements, et précisait que la section réfléchissait actuellement à organiser une manifestation en Vendée dans les mois qui viennent. Elle signalait à notre attention la réalisation d'une œuvre originale illustrant ce thème, suite à la commande du CA national, par **Yves Missaire**, peintre, compagnon d'Ille-et-Vilaine, utilisée dans nos documents de communication.

Puis, vint le moment de la mise en lumière de valeurs fondamentales de notre association : L'Engagement et la Mémoire.

La section JSP du Pays des Deux Lays reçoit le Prix de l'Engagement Citoyen :



Appelés par **Mme Michèle Peltan**, les 17 jeunes garçons et jeunes filles de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays des Deux Lays accompagnés de leur formateur vinrent se placer à la tribune aux côtés de **Mme Bérangère Soulard**, vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la communauté de communes du pays de Pouzauges, présidente du CA du SDIS, du colonel **Philippe Raison**, directeur-adjoint du SDIS représentant le Contrôleur Général **Matthieu Mairesse**, de **M. Loïc Percheron**, président de l'ADJSP 85, du lieutenant **Cyril Robin**, chef de centre d'intervention et secours de Chantonay, de M. le sergent **Antoine Soulard**, responsable de la section des JSP de Chantonay.



Après que **Mme Michèle Peltan** ait rappelé l'existence de la convention de partenariat signée entre la section ANMONM de Vendée et l'ADJSP 85 et l'objectif du Prix de l'Engagement Citoyen, après l'intervention de **Mme Bérangère Soulard** encourageant ces jeunes et les félicitant de leur engagement, la section JSP se voyait remettre le diplôme du prix de l'engagement citoyen, chaque jeune recevant pour sa part une médaille. MM. **Nicolas FROUIN** et **Philippe Borleteau**, représentants du Crédit Mutuel Océan, partenaire de notre section, remirent à chaque jeune JSP un sac de sport garni.

L'association Le Cloucq Michelais reçoit le Prix de l'Initiative Mémoirelle :



Le prix de l'initiative mémorielle vise à faire la promotion des initiatives remarquables relevant du domaine de la mémoire, et c'est précisément ce à quoi s'attache l'association « LE CLOUCQ MICHELAIS » présidée par notre ami **Guy Coirier**, porte-drapeau de notre section pour le Sud-Vendée, rappelait **Thérèse Charrieau**. Cette association, dont 4 représentants entouraient leur président, a publié 3 ouvrages « Saint-Michel sous l'occupation », « Mémoire aux Poilus de Saint-Michel-le-Cloucq », « Saint-Michel le Cloucq de l'an 1000 à 1950 », en prépare un quatrième relatif à l'engagement de Michelais durant la deuxième guerre mondiale, mène une action inlassable de restauration de bâtiments composant le patrimoine matériel de la

commune : c'est la raison pour laquelle **Mme Michèle Peltan** leur remettait le diplôme du prix départemental de l'initiative mémorielle, accompagné d'un chèque de 500 €.

La médaille d'honneur de l'ANMONM décernée à deux fidèles membres de notre comité de section : Guy Rabeau et Claude Monory.



En reconnaissance et remerciement du dévouement de ces deux compagnons ayant tout récemment quitté le comité de section, **Mme Michèle Peltan** eut le plaisir de remettre à **Guy Rabeau**, après avoir rappelé sa longue carrière de porte-drapeau départemental, la médaille d'honneur de l'ANMONM gravée à son nom. Notre compagnon **Claude Monory**, totalisant 15 années de participation au comité de section et n'ayant pu être présent pour raison de santé, se verra remettre la sienne prochainement.

La parole fut alors donnée aux personnalités :

Mme Isabelle Moinet, Maire, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, après avoir salué en premier lieu la section locale des Jeunes Sapeurs-Pompiers, remerciait chaleureusement notre section d'avoir choisi Chantonay pour y tenir son AG, ses remerciements visant les valeurs humanistes portées par l'ANMONM : le dévouement, le courage, le dépassement de soi. Devant notre assemblée, elle tint à saluer la mémoire de **M. Dominique Soulard**, chef d'entreprise décédé en 2022, et qui fut notre compagnon. Qui sont ces décorés ? poursuivait-elle : des hommes et des femmes au parcours ordinaire mais qui se sont efforcés de donner le meilleur d'eux-mêmes en s'engageant. L'engagement est contagieux et chacun détient la responsabilité particulière de s'engager. Nous devons y travailler, tout particulièrement en direction de l'enfance et de la jeunesse et c'est dans cet objectif qu'elle a fait de l'accès à la lecture publique un axe fort de son mandat. Citant le **Général de Gaulle** selon lequel « La France ne peut être la France sans la grandeur » elle terminait sur cet appel « engageons-nous pour bâtir ensemble cette société de l'engagement que nous souhaitons tous ».

M. Maxence de Rugy, représentant le Président du Conseil Départemental **Alain Leboeuf**, dit sa satisfaction de se retrouver parmi les forces vives militaires et civiques et transmettait le soutien du Département de la Vendée aux actions de notre section pour le développement des valeurs de citoyenneté, civisme et civilité tout particulièrement auprès des jeunes. L'engagement, sans lequel il n'y a pas d'enracinement, est une valeur précieuse pour créer du

lien social et les travaux de la section, qui s'attachent à relier le niveau local au niveau national, lui donnent du sens. Admirant le souci de la transmission et du passage de témoin, il souhaitait plein succès à nos travaux en direction de la jeunesse qui a besoin de points de repère pour qu'elle puisse trouver son chemin d'espérance.



M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, Président d'honneur de notre section, remercia de leur présence à ce rassemblement Mme le Maire, l'ensemble des autorités civiles et militaires, ainsi que notre section pour les actions qu'elle mène en direction de la jeunesse à travers les établissements scolaires et les Jeunes Sapeurs-Pompiers. Il salua tout particulièrement la mise en valeur de l'engagement et le travail de transmission dans ce monde troublé. Il se dit particulièrement touché par le visionnage du témoignage de William Christie, à la décoration duquel il avait assisté à Paris, insistant sur la nécessité de transmettre. Evoquant les nominations, il se dit convaincu qu'il était nécessaire d'accroître le nombre de décorés pour répondre notamment à l'appel du Général **François Lecointre**, Grand Chancelier, devant les préfets pour que soient proposés des candidats à l'Ordre National du Mérite incarnant cette valeur de l'Engagement. A ce sujet, il remercia notre section d'avoir désigné un interlocuteur de ses services pour la présentation de candidatures. Il conclut : « Vous êtes un des repères, Vive la section de Vendée de l'ANMONM, Vive la France ! »



Puis ce fut la remise de cadeaux et, après avoir remercié tout particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Chantonay ainsi que notre webmaster **Michel Montalétang**, **Mme Michèle Peltan**, remettait alors à **Mme Isabelle Moinet** la médaille de l'ANMONM gravée à son nom et à la date de l'AG ainsi qu'un bouquet de fleurs présenté par Michel Montalétang.

A **M. Maxence de Rugy** et à **M. Gérard Gavory**, Préfet, elle remit un exemplaire de l'ouvrage « Le Collège Herriot de La Roche-sur-Yon, creuset de la résistance au cœur de la Vendée 1898-1998 », fruit du travail d'élèves de 3^{ème} du collège Edouard-Herriot de La Roche-sur-Yon avec leur professeur d'Histoire-Géographie **M. François-Xavier Basset**, lauréats du prix départemental de la Mémoire 2023.

L'assemblée entonna alors « La Marseillaise » avant de rejoindre le Monument aux Morts mobile, mis à disposition par l'UNC, installé devant la salle pour le traditionnel dépôt de gerbes. A l'issue de cette cérémonie, le vin d'honneur offert par la Municipalité était servi dans la partie salle des fêtes de l'équipement.



69 convives participaient au banquet de clôture servi par le traiteur **Ludovic Hayès** de Mouilleron-le-Captif, animé par les musiciens **Jean-Claude Béranger** et **Olivier Rousseau**.

Thérèse Charrieau